

DE ROUVIEGES AU DARDAILLON



JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

Décembre 2008

Éditorial

Neuf mois ont passé depuis les élections municipales de Mars et bien que ce laps de temps puisse paraître bien court pour parler de bilan (surtout si on considère les deux mois d'été), nous sommes en mesure de faire un premier point sur notre action.

Nous vous le devons.

Notre action s'est illustrée d'abord sur les propositions que nous vous avons soumises lors de la campagne électorale :

- *revoir les projets de STEP (station d'épuration) de l'équipe sortante ;*
- *transformer le projet Mairie en Ecole ;*
- *ainsi que quelques aménagements et travaux nécessaires à notre village.*

Si sur le projet de STEP intercommunale Bélarga Campagnan, nous n'avons pas pu obtenir entière satisfaction, nous avons réussi, en un temps record, à réaliser une école communale digne de l'avenir des nombreux enfants de notre village.

Nous avons bouleversé le projet initial et il nous suffit maintenant de voir les enfants rayonnants, d'entendre leurs commentaires ravis et ceux des enseignants pour nous dire que nous n'avons effectivement pas perdu notre temps.

Je suis fier d'ajouter que je préférerais toujours une école répondant aux besoins de qualité d'un enseignement de notre temps à un bureau de Maire, même climatisé.

Dans les explications qui suivent, loin de déclencher la polémique nous voulons simplement mettre en avant les difficultés que nous avons rencontrées pour bouleverser les projets de l'équipe municipale sortante et montrer ainsi toute notre détermination pour travailler pour l'avenir de notre commune.

Vous remarquerez, bien que n'ayant aucune obligation à ce sujet, nous avons laissé à titre exceptionnel, l'opposition (Mme MARTIN, M. MEUNIER, M. SANCHIZ) s'exprimer dans ces pages.

Tout au long de ce petit journal, vous pourrez suivre des nouvelles sur tous les travaux ou projets en cours.

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal, de bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt.

Le Maire, Jean-Claude Marc

P.S. Incidents au Conseil Municipal

Au début de la séance du Vendredi 3 octobre, à ma demande, et ainsi que le permet l'article L. 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a voté, à la majorité absolue, le huis clos.

Voici pourquoi, il m'apparaît très important de porter à la connaissance de tous, les incidents intolérables, inqualifiables qui se sont déroulés durant ou à la fin des séances du 27 juin, 4 juillet, et 19 septembre du Conseil Municipal : des violences, exercées par les mêmes personnes, sur l'épouse d'un élu et d'un auditeur, puis le 19 septembre sur un élu, 1^{er} adjoint, des agressions verbales et, plus graves, physiques.

Alors que son devoir d'élu était de calmer le jeu dès le premier incident, (provoqué par le fils d'un de ses colistiers), Mme MARTIN n'est jamais intervenue, elle a ensuite essayé de minimiser. Pire, elle défend maintenant l'indéfendable, avec une mauvaise foi confondante.

Ces paroles et gestes sont graves et méritaient largement d'abord le signalement à la gendarmerie de Paulhan pour les faits de violences du 27 juin et du 4 juillet, et la plainte déposée le 20 septembre pour les faits du 19 septembre ; une procédure judiciaire est en cours d'instruction.

La procédure de huis clos doit aider à la sérénité des débats. Nous ne pouvons pas supporter de tels agissements. La haine exprimée n'a pas sa place dans le débat démocratique.

LES GRANDS PROJETS, OÙ EN SOMMES NOUS ?

Nouvelle Ecole

Le changement de destination du bâtiment n'était pour nous, ni un caprice, ni la volonté de faire autre chose pour marquer notre différence.

C'était un constat cruel et une question vitale pour l'école de Bélarga : des locaux exigus (30 à 35 m² pour deux salles de classe dont une au deuxième étage où l'on accédait par un escalier très pentu) alors que la norme est de 2m² par élève ; les salles de classe auraient donc dû présenter une surface de 50m² au moins. Les enseignants ne pouvaient même pas circuler entre les rangs et préféraient le plus souvent ne pas rester sur les postes de Bélarga tellement les conditions d'enseignement étaient difficiles, aux dires de l'I.E.N. (Inspecteur de l'Education Nationale).

La salle du deuxième étage, où, durant l'année scolaire 2007-2008, les très jeunes enfants du CP « grimpaient », était, en fait, la salle de réunion du Conseil Municipal jusqu'à sa transformation en salle de classe pour cause de création de poste supplémentaire dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Bélarga-Tressan.

L'idée du Conseil Municipal élu de 2001 à 2008 était de créer une nouvelle Mairie pour laisser le vieux bâtiment à l'école, remettant donc la réalisation d'une nouvelle école à plusieurs années.

L'**URGENCE** était de favoriser l'épanouissement scolaire des enfants du RPI plutôt que le confort du Conseil Municipal et du Maire : investir dans une école c'est investir pour l'avenir des enfants du village.

Au mois de mars, après l'élection municipale, le chantier était avancé, mais il nous a été possible de changer les plans : renforcement des planchers et création de 4 salles de classe dont une pour la motricité des tout petits et une salle d'activité informatique.

Le coût total est sensiblement le même que pour l'autre projet. Il nous est difficile de donner les détails à l'heure actuelle puisque certains travaux (et les factures qui vont avec) sont refusés : le sol souple du premier étage (200m²), les façades qui présentent trop de défauts grossiers et d'autres comme le parvis et le pourtour de l'école qui seront réalisés après les travaux de la traverse de Bélarga.

Le coût global (frais d'architecte inclus) avoisinera les 480 000 € TTC.

Le financement prévisionnel est le suivant :

Conseil Régional	34 520 €	
Conseil Général	80 820 €	avec des hors programmes
Conseil Général	110 400 €	pour l'aménagement de 4 salles de classe et 1 salle informatique
Part Communale	176 109 €	
Total	401 849 €	

Lors du Conseil Municipal du 19 septembre, il a été voté un emprunt de 100 000 € sur 15 ans au taux de 4,986 % à la majorité absolue, ceci pour payer la TVA (récupérée dans 18 mois) et faire face aux imprévus.

Dans le financement prévu par le Conseil Municipal sortant, dirigé par Mme Martin, la DGE (dotation globale de l'Équipement) donnée par le sous-Préfet de Lodève s'élevait à 87 448 € ; la DGE était octroyée au programme : bâtiment communal Mairie.

Le changement de destination a été voté le 31 mars 2008 : bâtiment communal école. La délibération du Conseil Municipal a été envoyée au sous-Préfet.

J'ai été reçu par le sous-Préfet le 15 avril 2008 pour défendre les intérêts de la commune.

A ma grande surprise, celui-ci m'a signifié la perte de la DGE, du fait d'une lettre écrite par un conseiller municipal, Mme Martin, (mettant l'accent sur le changement de destination). **Quel était le but de cette lettre ? Faire perdre 87 448 € à la commune, et donc faire capoter le projet de l'école.**

Elle ne s'est pas souciée de l'intérêt même de Bélarga et de ses habitants ce qui est un comble pour un élu.

Il aurait été possible de s'entendre avec le sous-Préfet puisque la DGE s'appliquait au bâtiment communal et cette subvention nous aurait évité l'emprunt que nous avons contracté à la fin septembre ; emprunt voté par 8 voix pour, 1 abstention (M. Sanchiz) et 2 contre (Mme Martin, M. Meunier).

Malgré cette entrave financière, l'objectif de transformer le projet de Mairie en école est atteint.

Elus des deux listes, mêmes concurrentes, nous devons travailler dans le même sens. Pour l'intérêt de notre village et des bélarganais, laissons de côté toute rivalité personnelle.



Avant



Après

La nouvelle école est ouverte à la grande satisfaction de tous : la superficie des salles varie entre 60 et 65m² et nous avons essayé de répondre aux desiderata de l'équipe enseignante dirigée par Klervi Le Mestre qui s'occupe des Grandes Sections Maternelle et des CP. Les autres enseignants sont Jean-Christophe Bort aux commandes des CE1-CE2 et Anne Manca pour les CM1-CM2.

Nous avons acheté du nouveau matériel : bureaux et étagères, complétant ces aménagements par des placards. Il reste encore quelques achats à faire pour renouveler certains bureaux guère adéquats (ils ont encore les trous pour les encriers !) et pour rendre la salle informatique fonctionnelle, de grands plans de travail à réaliser.



La station d'épuration (STEP)

La STEP représente un enjeu significatif dans la vie d'un village et fut un point majeur de notre programme électoral suscitant de vifs débats.

Nous souhaitons :

- Eviter le coût énorme d'une nouvelle station en valorisant la station existante ;
- Ou bien éloigner cette nouvelle station de l'emplacement choisi trop près de Bélarga ;
- Et refuser les nuisances autant olfactives que visuelles de la filière choisie par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Bélarga-Campagnan : le lit bactérien avec séchage et stockage de boues.

Nous avons à cœur de ne pas répéter les erreurs passées (station expérimentale imposée par la DDE).

Dès le mois d'avril 2008, nous avons pris contact avec la Mairie de Campagnan et sollicité des rendez-vous avec tous les acteurs concernés par le projet afin de pouvoir envisager une solution alternative à celle engagée.

Nous avons fait pas moins de 6 réunions.

Au cours notamment de la réunion du 20 mai 2008 nous avons défendu vivement notre positionnement qui était d'obtenir, à tout le moins, le déplacement de la future STEP car trop proche des habitations de Bélarga et faisant la part belle aux nuisances olfactives et visuelles (hangar de stockage de boues, tour de décantation de 8m de haut).

Lors de cette réunion, nous sont apparus plusieurs éléments :

- 1) Envisager un agrandissement de la STEP actuelle s'avérait complexe compte tenu d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) préalablement mal défendu (délimitant des zones inondables trop importantes) ;
- 2) Nous avons pu proposer un terrain plus éloigné de Bélarga, mais le projet de la STEP était trop avancé : les financements d'études de terrain et de réalisation avaient été attribués et de nouvelles études n'auraient pas été subventionnées et à la charge unique de la commune de Bélarga ;
- 3) Le choix de la filière de traitement des eaux usées (lit bactérien) et l'emplacement de la STEP, du fait de ces subventionnements accordés et du rapport de la MISE (Mission Interservice de l'Eau) étaient figés ;
- 4) La commune de Campagnan, engagée dans ce projet depuis plusieurs années, aurait, avec ou sans nous, construit leur STEP sur l'emplacement projeté puisqu'il est sur leur propre territoire.

J'avais pu rencontrer Mme Anne Viu chef de service à la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt chargée de la police de l'eau) et lui avait fait part de mes doutes concernant la filière choisie : le lit bactérien. À la fin de notre entretien, nous parlions plutôt de filière « lit de roseaux » (respect de la nature et des paysages).

	Filtres Plantés de Roseaux	Lit Bactérien
Avantages	<ul style="list-style-type: none">- Bonne intégration paysagère- Gestion des boues (moins d'odeur)- Faible sensibilité aux eaux parasites- Possibilité d'extension plus aisée (ajout d'un 2^{ème} étage)- Coût d'exploitation plus faible- Références de GEI dans ce type de station d'épuration	<ul style="list-style-type: none">- Système plus compact
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none">- Emprise au sol des ouvrages importante- Problématique de la gestion des boues à prévoir à long terme	<ul style="list-style-type: none">- Impact visuel important des ouvrages béton- Risque de nuisances olfactives (extraction des boues)- Gestion des boues (déshydratation / compostage)- Risque de colmatage du Lit Bactérien- Extension des ouvrages difficilement envisageable- Coût d'exploitation plus élevé

13 GROUPE INGENIERIE EUROPE

Devant notre acharnement à ne pas accepter une STEP à tout prix, nous avons obtenu un changement de filière de traitement des eaux usées (lits plantés de roseaux). Ceci nous permet de réduire indubitablement les nuisances olfactives et visuelles avec une bonne intégration paysagère, mais aussi de garantir une évolution de la taille de la STEP permettant d'absorber les variations estivales de population et ce, pour un coût moins important que celui envisagé.

De plus, le dimensionnement de la future STEP (1700 EH pour les deux communes) nous a semblé incohérent au regard de l'évolution de la population, du choix de filière de traitement ainsi que des décisions prises en matière d'assainissement sur la commune. En effet, les projections faisaient état de 450 habitants permanents (et 250 habitants saisonniers) à l'horizon 2025, (**chiffre atteint dès 2008**). L'agrandissement du village était projeté en assainissement individuel (ne

« bénéficiant » donc pas de la future STEP). De surcroît, le lit bactérien choisi ne supporte pas de dépassement, même ponctuel, de population.

Nous avons visité des STEP à lits plantés de roseaux (Montpeyrroux, Neffies qui fonctionnent depuis plus de 2 ans et Creissan en construction) nous permettant de vérifier l'efficacité de ce type de traitement notamment au regard des nuisances olfactives et visuelles ainsi que de son entretien.

En définitive, toutes ces améliorations sont liées au changement de filière.



Le projet initial, copie conforme de la station de ST PARGOIRE, tel qu'il aurait été intégré dans le paysage. Le portail dans la photo du haut donne l'échelle.



Délimité par le filet rouge, l'emplacement de la future station.

MALGRE NOTRE DECEPTION D'ETRE ARRIVES TROP TARD, nous sommes ravis du **CHANGEMENT DE FILIERE.**

Nous sommes dans la 2^{ème} phase du projet (la première étant les études) qui consiste à déposer les demandes de subvention pour une STEP de 1700 EH (équivalent habitants) extensible à 2300 EH (les terrains sont déjà achetés pour l'extension future).

Ce projet nous permet d'envisager, pour les générations futures, un assainissement de qualité, correctement dimensionné et respectant les paysages et la nature sous le Pioch.

Jean-Paul Alcaraz, Salvador Diaz, Jean-Claude Marc, Cécile LANGREE,
Membres du SIVU

Traverse de Bélarga : la RD 32 en travaux

Les riverains de la RD 32 n'y croyaient plus, depuis plus de 10 ans, avant projets et projets se sont succédés pour l'aménagement global de la traverse ; ils se heurtaient tous au problème très important du financement des travaux.

L'équipe municipale sortante dirigée par F. Martin a su enfin convaincre le Conseil Général de prendre en charge comme maître d'ouvrage, mais surtout comme principal financeur ce projet très important.

Depuis la mi-septembre, les engins de chantier sont entrés en action, donnant à la rue principale l'aspect d'un village après un bombardement... Il faut prendre son mal en patience puisque le chantier doit durer environ six mois.

Nous n'avons pas touché au projet dans sa globalité, mais la différence la plus sensible, c'est l'arrachage de 17 platanes compris entre les carrefours, de Campagnan et de Plaisan alors qu'ils devaient rester en place pour « accompagner » les 31 autres platanes qui devaient être plantés.

Nous choisirons pour les remplacer une autre essence, sans doute le mélia (fleurs violines discrètes au printemps, beau port arrondi) ou le liquidambar.

Par ailleurs, nous souhaitons favoriser l'embellissement du village par le fleurissement, d'où la demande faite à l'entreprise TPSO, chargée des travaux, de laisser sur les trottoirs des emplacements réservés à l'implantation de rosiers grimpants ou autres massifs.

Le montant total des travaux de la RD 32 s'élève à 1 640 000 € ; la part de financement de la commune est d'environ 70 000 €.

Travaux sur le renforcement des berges de l'Hérault :

Le confortement du mur du Quai Font Pétourle avec la reprise des maçonneries et de l'étanchéité a commencé le 17 Novembre par une entreprise spécialisée dans la restauration des ouvrages d'art. La surprise est venue de la découverte de grosses pierres très bien conservées constituant l'assise de ce mur ; pour assurer sa longévité, des barbacanes permettront l'évacuation du trop plein d'humidité.



À propos du Quai Font Pétourle

Une réunion, fin août, avec tous les riverains du Quai a permis de dégager un consensus sur les travaux projetés pour aménager la rue et le mur de protection et faire de cet endroit au magnifique point de vue sur le plan d'eau, un lieu sans voiture.

Un temps projeté pour le courant de l'année 2009, le réaménagement total de la rue (les vieux acacias malades ont été supprimés) le sera seulement durant l'année 2010, compte tenu des grands travaux en cours.

TRAVAUX RÉALISÉS

- La cour de l'école

Elle présentait deux handicaps importants :

- D'abord, une superficie trop modeste pour le nombre d'enfants susceptibles d'y jouer, de se défouler en même temps (ce problème reste, pour le moment insoluble, d'où la décision prise d'alterner les récréations) ;
- Le sol de la cour, recouvert de gravillons, pouvait, lorsqu'il pleuvait, devenir une immense flaque et ce depuis quelques années.

Nous avons remédié, dès les vacances de Pâques, à ce problème en recalibrant l'évacuation et finalisé cet été en réalisant un revêtement béton avec une pente douce vers le petit puisard central. Nous avons aussi supprimé un vieil acacia, très malade, qui présentait un danger pour les enfants. L'entreprise Cambon de Gignac a réalisé ces travaux pour la somme de 11 704,71 € TTC.

- Le porche

Comme déjà dit, il s'agit de la porte du Bélarga du Moyen Age, avec tout le mécanisme de fermeture de la herse qui se trouvait dans la maison de Mme et M. Peran. Le porche méritait un autre traitement que celui infligé précédemment.

Nous l'avons donc débarrassé de l'encombrant plafond dont il avait été affublé depuis deux ans. Nous l'avons remis en valeur avec les vieilles poutres apparentes et les murs réenduits.

- La façade de la poste

Nous avons profité de la présence d'un façadier sous-traitant de l'entreprise Bousalmi pour réhabiliter la façade de la poste et ce pour un montant défiant toute concurrence (1 500 € HT). Il nous reste à souligner les encadrements de la porte de l'Agence Postale, des fenêtres de l'appartement situé au-dessus. Dans un avenir proche, nous devons parvenir à réaménager de fond en comble cet appartement.

- Le secrétariat de Mairie

Le violent orage du 4 septembre, accompagné de vent et de grêle, a provoqué, en dehors des dégâts très importants dans certains tenements de la commune, l'effondrement du plafond du secrétariat de Mairie.

A la conjonction du toit de la remise municipale et de celui du Secrétariat, le cheneau de réception pourtant large, a été rapidement bouché par un encombrement de poussière et d'amas de grêle ; l'eau est montée entre les deux toits passant sous les tuiles. La laine de verre s'est imbibée d'eau et a provoqué l'effondrement du plafond noyant ordinateur, téléphone, matériel de sonorisation du village et beaucoup de dossiers...

La commune est assurée, mais il nous en coûtera puisque beaucoup de matériel avait un coefficient de vétusté assez élevé. Il nous a fallu « camper », pendant un mois, dans ce qui allait devenir la salle de motricité des tout petits, avec tous les inconvénients que cela a comporté : faire sécher les dossiers (certains n'ont pu être récupérés) et classer à nouveau tous les papiers. Après ce mois de galère et de réfection, nous avons retrouvé un secrétariat refait à neuf.

Nous ferons plus tard, un point financier compte tenu du remboursement de l'assurance, mais le coût en travaux et remplacement du matériel s'élève à près de 12 000 €.

- Les chemins

Il était urgent de procéder à la remise en état des divers chemins communaux : ces ouvrages ont été effectués partiellement avant le démarrage des vendanges. Chemin des Condamines: emplois partiels sur la 1^{ère} & 2^{ème} partie, chemin des Barthes, chemin du camping, chemin de la décharge, chemin des Eaux Basses sur la 1^{ère} et 2^{ème} partie & construction d'un cassis en béton fibré, chemin des Hermes : réouverture & curage du fossé et décaissement & remise en compactage de l'entrée derrière le cimetière.

Pour l'année à venir, nous mettrons en oeuvre une procédure de remise en état pour tous les chemins communaux.

Jean-Paul Alcaraz

VIE DU VILLAGE

- Le RPI (Regroupement pédagogique) Bélarga – Tressan en chiffres

5 classes : 2 à Tressan, 3 à Bélarga

4 enseignants à temps plein, 2 enseignants à temps partiel, 2 ATSEM, 2 assistants

111 élèves : 39 de Bélarga, 72 de Tressan

45 élèves scolarisés à Tressan, 66 élèves scolarisés à Bélarga

- **Fonctionnement de la cantine :**

Depuis cette rentrée, Christine Cazottes et Valérie Benavenq, ATSEM des 2 classes de maternelle, renforcent à tour de rôle l'effectif d'encadrement constitué par Annie Garcia et Céline Colombier. Le fonctionnement de la cantine est ainsi amélioré malgré l'exiguïté du local actuel bien peu adapté. Les travaux de la nouvelle cantine ont été entrepris par la Mairie de Tressan et les enfants et leurs accompagnateurs bénéficieront en 2009 d'un vaste local fonctionnel.

- **Les garderies du matin et du soir :**

Depuis le 1^{er} mai 2008, le temps de travail d'Annie Garcia et de Céline Colombier, est passé de 14h à 17h30 hebdomadaires (en moyenne sur l'année) et ce pour permettre un meilleur encadrement des garderies. Les enfants présents sont surveillés par 2 personnes, ce qui offre de meilleures garanties de sécurité.

La Mairie de Bélarga a mis à l'étude les tarifs de la garderie, tarifs qui semblent élevés pour nombre de parents. L'étude de la fréquentation pour cette année scolaire nous permettra d'évaluer le coût d'une éventuelle diminution. Une décision sera prise pour la rentrée de septembre 2009.

Roberte Julien

- **Aire de repos.**

Le bilan comptable de cette saison estivale 2008 est le suivant :

Les dépenses englobant l'élagage des arbres et la mise en sécurité, l'eau et l'électricité, l'assurance et environ 200 heures de travail des employés communaux (pour la remise en état en début de saison, l'encaissement et le nettoyage journalier) s'élèvent à 4 504 € cette année. Les recettes quant à elles s'élèvent à 3 654 € (dont 539 € d'impayés).

Le bilan est donc négatif.

Les normes régissant les aires de repos évoluent et pour la saison 2009, le trajet de sortie de secours de l'aire doit être balisé par un éclairage de secours autonome, ce qui nous oblige à prévoir 6 lampes solaires sur pied ainsi que de prévoir un espacement minimal entre les emplacements. Le coût est en cours d'estimation.

De plus, pour assurer la protection des campeurs des chutes de branches ou d'arbres, il faut élaguer les peupliers sur 3 ans. Le montant du devis est de 8000 €.

La question qui se pose aujourd'hui est donc : financièrement peut-on se permettre de conserver l'aire de repos municipale ?

L'apport de cette aire de repos pour le village tant en termes économiques (l'épicerie, le gîte et le restaurant) qu'en termes de vie de village (les campeurs ont été peu vus mais ont eu maille à partir avec la gendarmerie de Paulhan pour troubles de voisinage) bien que difficilement quantifiable, paraît minime.

À la fin du séjour, une réunion avec des conseillers municipaux et des campeurs a permis de connaître l'avis des campeurs sur leur séjour et leurs souhaits éventuels.

Un courrier, un fax et une déclaration ont confirmé les commentaires entendus lors de cette réunion. A savoir, que le camping a été bruyant, avec une ambiance de non-sécurité. Certains campeurs ne se sont pas reposés et ont regretté le camping d'il y a « trente ans » !

Une aire de repos qui coûte et qui ne correspond plus aux attentes pour lesquelles elle a été créée nous conduit à nous poser la question de son devenir.

La question est posée aux Conseillers Municipaux.

Salvador Diaz

- **L'embellissement du village**

Un groupe d'habitants du village soucieux de rendre nos rues et places agréables à voir s'est constitué en comité qui est ouvert à toute personne désireuse d'apporter sa contribution.

Les actions du comité ont débuté dans l'urgence fin avril, car nous souhaitions fleurir au moins le centre du village avant l'été. Les bacs à fleurs ont été vidés, lavés, regroupés sur la place et l'avenue du Télon par les employés communaux. Les fleurs ont été plantées par les volontaires, arrosées par les employés communaux et par les voisins. Merci à toutes les personnes qui ont soumis des idées, apporté leur aide pour acheter, planter et entretenir.

Nous avons lancé le concours des balcons, jardins et talus fleuris qui n'a malheureusement pas remporté un grand succès. Quelques personnes se sont inscrites et les récompenses sont revenues à Mme Françoise Charbonnier pour l'harmonie méditerranéenne d'un talus et Mme Geneviève Fouques pour l'agréable floraison d'un jardin visible de la rue. Souhaitons une participation plus large l'an prochain.

L'embellissement de notre village passe aussi par les efforts de chacun en matière de propreté. Le nettoyage effectué par les agents municipaux, pour aussi soigneux qu'il soit, ne peut suffire : il est rappelé que la gestion des déchets est un acte citoyen (ne pas déposer d'ordures ménagères ou d'encombrants au pied des conteneurs) et procéder à un tri méticuleux.

Roberte Julien

- **L'aire de jeux des enfants**

Les jeunes enfants fréquentent avec plaisir l'aire de jeux installée face au terrain de tennis. Malheureusement, le toboggan a été vandalisé ; un feu d'herbes sèches allumé dans le tunnel y a provoqué un trou, ce qui est regrettable.

La porte de l'aire de jeux a été cadenassée pour éviter un accident.

Le remplacement du tunnel coûte à la commune 370 € HT soit 442,52 € TTC. Et les jeunes enfants ont été privés de jeux en attendant la livraison du tunnel et ont subi donc la bêtise de certains. L'aire de jeux est réouverte depuis fin novembre.

Roberte Julien

CULTURE

- **La bibliothèque**



La réalisation de la nouvelle école a libéré des espaces importants dans le vieux bâtiment. La bibliothèque après des travaux de réfection des murs et de rafraîchissement de peinture a trouvé ses marques dans les 30^{m2} de l'ancienne classe des CM1-CM2, un local beaucoup plus vaste que précédemment et remarquablement aménagé par la responsable bénévole de la bibliothèque, Thérèse Fievet.

Depuis le 21 octobre, la surface mise à la disposition de la bibliothèque lui donne, dans un premier temps, la possibilité de recevoir les scolaires, d'aménager un coin réservé aux tout petits, et, pourquoi pas d'organiser des animations (bébés lecteurs par exemple).

Des 2009, elle sera reliée, via Internet, au Réseau Intercommunal de Lecture Publique, donnant ainsi aux lecteurs un accès au fond des différentes bibliothèques adhérentes. Le Département, quant à lui, grâce à la Direction Départementale du Livre et de la Lecture nous offrira la possibilité d'accéder à 1700 ouvrages, 10 journaux et un site « ludo-éducatif » (accès Internet).

L'ancien local de la bibliothèque est devenu le lieu de réunion des diverses commissions municipales, mais aussi le bureau du maire où celui-ci peut recevoir en toute discrétion les administrés ou bien les différents organismes des autres collectivités territoriales qui travaillent avec la commune.

- **Informations paroissiales**

Dimanche 16 novembre, les paroissiens de Saint-Benoit Val d'Erau se sont retrouvés à Bélarga pour vivre un temps fort. De Saint-Guilhem à Saint-Pons de Mauchiens, les 25 villages que forment la Paroisse étaient représentés.

Plus de deux cents personnes, jeunes et moins jeunes, rayonnaient la joie de se retrouver dans la salle des Rencontres de Bélarga. L'enthousiasme des participants a permis en première partie une réflexion profonde et vivante sur le thème de l'Annonciation. Au cours de la célébration qui a suivi, quatre enfants ont fait leurs premiers pas vers le baptême. Moment émouvant que cet engagement pris devant toute la communauté.

Un repas festif et partagé a mis un terme à ce rassemblement chaleureux et coloré d'amitié. Dans quelques jours, nous fêterons Noël ; les Chrétiens vivent l'Avent. C'est un temps de préparation à cette grande fête. Il est marqué par l'attente et l'espérance. Noël manifeste avec éclat l'humilité de Dieu se faisant enfant pour vivre avec nous et parmi nous. Noël c'est la fête de la famille, de la tendresse et bien sûr de l'enfance. Joyeux Noël à tous

Francis Cuny

- Comité des fêtes

Le 15 Août dernier, le Comité des Fêtes, dont le bureau a été renouvelé le 11 juin, a organisé un repas qui a réuni une centaine de participants et s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale, l'animation musicale était assurée par l'équipe de « Music Night ».

Le 31 décembre prochain, ce même Comité, rassemblera les personnes intéressées pour une nuit de la Saint Sylvestre, avec aux commandes musicales « STARLIGHT ».

Le bureau du Comité des Fêtes qui se compose de :

- Présidente Mme FIEVET Thérèse
- Vice-président M. PIBRE Gilbert
- Trésorière Mme MARTINEZ France
- Secrétaire Mme ALCARAZ Maryse

... se réunira en Assemblée Générale dans le courant du mois de janvier afin de définir le calendrier des manifestations 2009.

Thérèse Fievet

- Festivités du 13 et 14 Juillet

Nous avons voulu innover en remplaçant la traditionnelle « brasucade » du 13 juillet par un repas gourmand, complet, combinant la formule « buffet, et service assis ». Ce fut un réel succès d'abord, par le nombre des participants à ce repas, et par les commentaires très chaleureux et enthousiastes des convives.

La préparation de ce repas, a demandé un gros travail à la nouvelle équipe municipale dont c'était le « baptême du feu », qui, sans l'aide des bénévoles nombreux, motivés et quasi professionnels, n'aurait pu faire de ce repas une réussite.

Merci donc aux non élus qui ont œuvré à nos côtés, aux Bélarganais qui se sont spontanément proposé pour mettre la main à la pâte.

Sur un plan climatique, nous avons bénéficié d'une très belle soirée d'été, les tables sous les arbres, bien que serrées pour installer tout le monde, ont rendu finalement l'ambiance très amicale, voire familiale. Ce fut aussi une très belle façon pour tous de se retrouver, de se connaître, et de créer des contacts amicaux qui ne peuvent que profiter à la vie de notre village.

En tous cas, ce fut un grand plaisir pour l'équipe élargie d'organiser cette soirée.

La soirée dansante fut très joyeuse et s'est terminée tôt le matin.....Les membres de la Sophie Bélarganaise en ont assuré la buvette.

Alors un très, très grand merci à tous, convives et bénévoles.

Le 14 juillet, l'apéritif traditionnel a été servi et là encore nous avons noté avec grand plaisir que vous avez très nombreux à venir lever avec nous le verre « républicain » de l'amitié.

Le concours amical de pétanque de l'après-midi a réuni les pros et les novices et tout ça dans une très joyeuse ambiance, comme se doivent d'être les parties de pétanque dans notre midi.

Les gagnants ont été.....le rire et la bonne humeur !

Alors rendez vousl'an qué ven !

Monique Flores

- Les Bambins de Bélarga

Nous avons le plaisir de faire savoir aux habitants de Bélarga que " les bambins de Bélarga " sont nés au sein du village.

L'association a pour objet de favoriser, développer et promouvoir des actions et des activités ludiques pour les enfants et leurs parents, dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif et social ; ces actions ou activités seront adaptées aux différentes tranches d'âge des enfants (3 à 13 ans et 14 à 18 ans).

Elle peut également organiser, animer, ou gérer, des manifestations ponctuelles.

Nous avons fait notre baptême du feu avec le concours précieux de « La Sophie Bélarganaise » en organisant la fête de la musique qui a vu la participation de nombreux habitants du village. Malgré quelques imperfections, nous pouvons dire que ce fut un succès.

Nous avons également organisé le goûter d'Halloween à la salle des jeunes et là encore jeux, musique et distribution de bonbons ont fait la joie des nombreux enfants présents.

La Présidente, Jamila Sahnoune

Les nuits de Gignac ont été cette année, encore un succès, les spectateurs ont été nombreux devant le film « Billy Eliott ».

SPORT ET LOISIRS

- Société de pêche « l'hameçon indépendant » entente Bélarga – Tressan

La rentrée scolaire s'est déroulée à peu près dans le calme et les enfants, encadrés par les enseignants, ont repris le chemin des écoles depuis quelques mois.

Noël arrive à grands pas et, pour une fois, nous conseillons aux parents et amis d'offrir un cadeau original et peu onéreux : « Un permis de pêche !! » (157 cette année).

La réunion que nous avons eue le 29 novembre dernier à Clermont l'Hérault, a défini le prix pour 2009. En voici le détail :

Enfants de moins de 12 ans	5 € (pour 4 cannes)
Mineurs de plus de 12 ans	15 € (pour 4 cannes)
Femmes	30 €
Séniors	64 €
Timbres halieutiques clubs	18 €
Cartes d'Identité	5 €

Tous ces permis seront à votre disposition aux endroits habituels, avant Noël.

Bien sûr, notre société vous propose d'autres rendez-vous ouverts à tous :

7 décembre 2008 Téléthon à Tressan

13 décembre 2008 : assemblée générale à Bélarga (l'ordre du jour sera communiqué par voie de presse et affichage)

17 janvier 2009 : Après-midi « candaurade » à Bélarga

18 janvier 2009 : Loto à 18 heures à la salle des fêtes de Bélarga

Un alevinage en sandres et brochets a été réalisé le 13 novembre ; les gardons déjà commandés seront livrés plus tard.

Des lâchers de truites, dont les dates vous seront communiquées ultérieurement, sont aussi prévues.

Bonnes parties de pêche et joyeuses fêtes de fin d'année

Le Président Philippe SALAS



- Société de chasse

Le bureau de la société de chasse en place a démissionné. Le bureau actuel est composé de Jonathan Julien Président, Lionel Julien Secrétaire et Salvador Diaz Trésorier.

Ce bureau a été mis en place faute de volontaire (en attendant) pour éviter le transfert au siège de la société-mère au Pouget.

L'actuel bureau va gérer l'association en favorisant les lâchers de gibiers de tir et en diminuant les lâchers de gibiers de reproduction.

Cette année, trois lâchers de faisans seront effectués.

Si des manifestations telles que loto ou repas sont programmées, nous ne manquerons pas de vous en informer.

- **La Sophie bélarganaise**

Le Président en place a voulu, avant de partir, organiser un repas payant (5 € par membre) pour remercier le bureau et les adhérents : repas organisé au restaurant « le Vicomté d'Aumelas » où étaient conviés tous les adhérents.

Lors du repas, un mot a été dit pour remercier le Président et son épouse Anne-Marie, pour ses huit années au service des pétanqueurs, ainsi que pour ses qualités de disponibilité, de sens du compromis, de dialogue et surtout pour sa gentillesse et son humeur toujours égale.

Il laisse en partant une association en bonne santé financière (environ 4 500 €, sans compter les achats de matériel et vêtements). Il a pratiqué une collaboration sincère avec l'ancienne et la nouvelle équipe municipale.

Le Président et le bureau sortant

Lors de l'assemblée générale du 28 novembre, une nouvelle équipe a été mise en place composée de : Jean-Paul Carrière Président, Hussein Imougar, Trésorier, Marc Antony Secrétaire et de Salvadora et Jean-Louis Fortes, vice-président et trésorier adjoint. Nous tenons à remercier l'ancien bureau et son Président Gilbert pour leur dévouement.

Toutes les activités sportives seront poursuivies, en espérant vous retrouver très nombreux.

Les membres de la Sophie Bélarganaise souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2009.

Le Nouveau bureau

- **Association Crochet artisanal de Bélarga**

L'année 2007- 2008 a été riche en activités avec notamment, la participation au Marché de Noël de Montagnac et l'exposition des ouvrages réalisés.

L'association a repris son activité en octobre pour sa troisième année d'existence. Une nouvelle exposition a été programmée le mercredi 17 décembre fin de présenter les réalisations du premier trimestre des élèves.

Quelque soit votre niveau, vous pouvez toujours nous rejoindre dès le mois de janvier 2009, tous les mercredis de 18h30 à 20h00.

L'association vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année 2008 et une bonne et heureuse année 2009.

La Présidente Michelle Mortini

Faire part de ...

...Naissances :

31.01.08 SIOHAN Rose
13.04.08 : MEDJEBOUR Levana et Théa
08.07.08 : BARBIER Morgane
18.07.08 : FEUVRIER Laura
15.08.08 : JULIEN, Mélinda et Mathias
29.10.08 : BELLABBES Elian

... Mariage :

12.09.08 : KUEHNE FEINBERG Judith et McGOWN Denis

...Décès :

13.03.08 : SAVY Augustine née ARAGON
15.03.08 : SAVY Maria née PERIERE
06.10.08 : GARCIA Joseph
09.11.08 : VIGUIE Jacqueline

La page de l'opposition :

Il s'en est fallu de peu que nous ne puissions faire paraître cet article dans le 1^{er} bulletin municipal de la nouvelle mandature ! Nous n'étions pas informés de sa parution et il a fallu une question posée au dernier conseil de vendredi 5 décembre pour le savoir et préparer un article à remettre avant le 10, alors que le projet était déjà chez l'imprimeur ! L'information n'est d'ailleurs pas le fort de l'équipe majoritaire : à titre anecdotique, nous avons appris qu'il y aurait des festivités organisées le 14 juillet en recevant, comme vous, une invitation dans notre boîte aux lettres ! Jamais ce point n'avait été évoqué en conseil municipal...

BILAN DE CES NEUF PREMIERS MOIS :

Force est de constater qu'en tant qu'élus minoritaires, nous n'avons pas voix aux chapitres et que nos avis sont parfois écoutés mais jamais entendus. Nos interventions lors des conseils municipaux sont absentes des comptes-rendus ou tronquées.

Cette façon dont nous sommes traités depuis le mois de mars, ce peu de respect manifesté aux citoyens que nous représentons, cette arrogance vis-à-vis du public (debout, dans une encoignure de porte ou un escalier : ils ont dû regretter de ne pas disposer d'une vraie mairie !) peuvent largement justifier les quelques incidents qui ont émaillé les conseils. Ces incidents ont été déformés, grossis, pour permettre de jouer « les gros bras » et s'acharner contre une famille de Bélarga qui a toujours manifesté son intérêt pour la commune mais qui a le tort de nous soutenir...

Les travaux sur la traversée du village ont démarré après pratiquement 6 ans de négociations pour la définition du projet mais surtout pour son financement. En conséquence, le coût pour la commune sera minime vu l'ampleur des travaux. Evidemment, nous n'avons jamais entendu quelque forme de reconnaissance que ce soit pendant les conseils municipaux pour ce travail de longue haleine. Nous souhaitons que la réalisation soit à la hauteur des espérances de tous.

La création des salles de classe. Nous sommes tout à fait conscients de l'importance de bien accueillir les enfants dans des locaux adaptés. Mais nous avions la possibilité d'avoir une vraie école avec une cour digne de ce nom et une vraie mairie dans des délais raisonnables.

La réalisation des 4 salles de classe a fait perdre 251 684 € (entre subventions et emprunt gratuit pour les contribuables). Ce qui était attribué à l'opération « Mairie + logements » ne peut être transféré sur les salles de classes. C'est la loi et ce n'est pas de notre fait si des subventions prévues ont été annulées comme il nous l'a été reproché en conseil municipal. Il est facile de vouloir faire porter le chapeau de son inconséquence aux autres ! Il est légitime d'avoir des projets mais au lieu de foncer tête baissée il est indispensable de savoir, au préalable, comment ils seront financés.

Il y a donc un manque à gagner important qu'il a bien fallu compenser avec un emprunt de 100 000 € et une part importante de nos réserves.

Car, comme par magie, les réserves qui n'existaient pas avant les élections de mars, sont réapparues après pour être affectées sur ce projet!

Nous aurons plus de détails sur l'état des finances de la commune lorsque le percepteur aura arrêté les comptes 2008 car actuellement, c'est le plus grand flou sur le coût réel de l'opération « salles de classe », aucune information sur le (ou les) avenant(s) passé(s) avec les entreprises. Quel sera le coût final avec les travaux, les débits et dédommagements dus aux artisans, les avenants... ? Nous n'avons jamais eu d'information à ce sujet malgré nos demandes.

RESULTAT DES COURSES :

- **La commune a dû s'endetter de 100 000 €, emprunt rendu nécessaire par la modification au dernier moment du projet initial.**
- **Elle a mis une grande partie des réserves sur des salles de classe alors qu'elles auraient dû être utilisées pour concrétiser un vrai projet d'école.**

Ainsi nos capacités d'autofinancement et d'emprunt sont largement réduites et donc limitent nos projets. La commune n'est même pas en mesure d'avancer l'argent nécessaire aux travaux d'éclairage public de la traversée du village avant de recevoir les subventions !!! **Serons-nous bientôt en cessation de paiement ?** Nous connaissons la suite au prochain épisode...

Notre but n'a jamais été de maintenir un climat conflictuel au sein du conseil municipal et notre souhait est d'agir au mieux, dans l'intérêt de notre commune. Mais agir au mieux n'est pas dire « amen » à tout ce qui est proposé, surtout lorsque les propositions faites nous semblent dangereuses pour notre collectivité, ce n'est pas laisser dire n'importe quoi sur la gestion de l'équipe précédente dont nous n'avons pas à rougir ; les multiples réalisations effectuées entre 2001 et 2007, les travaux mis en chantier sont simplement le reflet du travail qu'il y avait à faire et de l'investissement que l'ancienne équipe a mis pour remettre « à niveau » nos installations et préparer l'avenir.

Vous nous avez fait confiance, nous resterons vigilants et attentifs.

Que tout ceci ne vous empêche pas de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2009.

F. Martin, J-P Meunier, A. Sanchiz